

REVETEMENTS DE PRODUITS DE PROTECTION TENUE AU GLISSEMENT A CHAUD

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La méthode a pour objet de caractériser la tenue au glissement des couches de protection appliquées sur véhicules neufs et exposées à l'ensoleillement pendant leur transport ou stockage.

Cette méthode s'applique :

- aux produits de protection complémentaire appliqués par pulvérisation à l'intérieur des corps creux et du dessous de caisse,
- aux produits de protection temporaire appliqués par pulvérisation sur tout l'extérieur du véhicule.

2.PRINCIPE

Cette caractérisation est basée sur le point de fusion ou de fluage à température considérée des constituants du produit appliqué sur un subjectile placé en position verticale et exposé à une température donnée.

3.APPAREILLAGE ET PRODUITS UTILISES

- Chiffons propres ou tissus à lustrer.
- Essence F ou tout autre solvant des corps gras.
- Liquide de regraissage de référence :
 - Huile Shell 6970 10 %,
 - Pétrole 90 %.
- Etuve ventilée réglée à $80\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 1\text{ }^{\circ}\text{C}$.
- Applicateur de films pour application sur des surfaces d'un film humide d'une épaisseur régulière connue (filmographe) ou installation permettant l'application du produit au pistolet pneumatique.
- Spatule en acier inoxydable type analyse, longueur 235 mm (exemple : référence 01 975 23 Prolabo ou similaire).

4.PREPARATION DES EPROUVETTES D'ESSAI

Plaque de tôle de 200 x 70 x 0,80 mm.

La préparation de la face utile sera différente suivant le produit à tester : protection complémentaire des corps creux ou protection temporaire.

4.1.PREPARATION DES EPROUVETTES POUR ESSAI DE PRODUIT DE PROTECTION COMPLEMENTAIRE DES CORPS CREUX ET DU DESSOUS DE CAISSE

4.1.1.SUPPORT A

Tôle dégraissée et regraissée selon méthode d'essai D59 1160

4.1.2.SUPPORT B

Tôle phosphatée + électrodéposition + cuisson

4.1.3.APPLICATION DU PRODUIT A TESTER

- Sur un premier jeu d'éprouvettes préparées, l'une selon le § 4.1.1, l'autre selon le § 4.1.2, appliquer le produit soit à l'aide du filmographe, soit par pulvérisation au pistolet.
Le film déposé devra après évaporation totale du solvant avoir une épaisseur suivant indications de la norme ou du cahier des charges.
- Sur un deuxième jeu d'éprouvettes préparées, l'une selon le § 4.1.1, l'autre selon le § 4.1.2, déposer avec la spatule au centre de chaque plaque environ 0,5 ml de produit, l'étalement et l'épaisseur du dépôt dépendent des caractéristiques rhéologiques du produit.

4.2.PREPARATION DES EPROUVETTES POUR ESSAI DE PRODUIT DE PROTECTION TEMPORAIRE

4.2.1.SUPPORT

Tôle phosphatée + électrodéposition + cuisson + apprêt pistolé + cuisson + peinture de finition + cuisson.

4.2.2.APPLICATION DU PRODUIT A TESTER

Suivant indications de la norme ou du cahier des charges.

5.MODE OPERATOIRE

5.1.CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES REVETUES

Avant essai, laisser séjourner les éprouvettes suspendues verticalement pendant au moins 48 heures dans un local ou une enceinte où la température est de $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et l'humidité relative de $50\% \pm 5\%$ avec libre circulation d'air.

5.2.CONDITIONS DE L'ESSAI

Suspendre verticalement les éprouvettes dans l'étuve ventilée réglée à $80\text{ °C} \pm 1\text{ °C}$ et les sortir après un maintien de 1 heure à cette température.

Laisser refroidir à l'air ambiant.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

On observe la stabilité du film de protection déposé et l'on note tout glissement ou coulure par rapport au support.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit indiquer, outre les résultats et les conditions d'essais, les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.